

LA PIQE

Le Magazine des acteurs de
L'APIRJSO LA COURONNERIE

Cet été dans nos
établissements

3 Questions à
Virginie Delalande



Hommage à Brigitte CARRE

Dans ce numéro

Le Mot du Président
Hommage à Brigitte CARRE
Assemblée Générale
Visite de Stéphanie Rist à l'ESAT
Laura Flessel à Ingré
Dossier : Un été dans nos établissements
CAIS'ignes Tome 3
Portes ouvertes à l'IRJS
Horizon Sahel
Prix de l'innovation du logement social
3 Questions à Virginie Delalande
L'Accessibilité Numérique

LA PIGE

Magazine des acteurs de

L'APIRJSO LA COURONNERIE

Directeur de Publication : M. Philippe BALIN

Rédacteur en Chef : M. Kristof COLLIOT

© APIRJSO LA COURONNERIE

© V. Delalande

Pour tout contact concernant ce support :

responsable.communication@apirjso.fr

APIRJSO LA COURONNERIE

Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique

Siège Social

3 rue des Moines - 45750 St Pryvé St Mesmin

02.38.56.53.43 - contact.siege@apirjso.fr

Imprimé par SAS EA Centre Val de Loire

Numéro 1 - Septembre 2018

Dépôt légal Septembre 2018

ISSN en cours



Retrouvez toute l'actualité en temps réel de l'APIRJSO LA COURONNERIE sur Facebook

et Twitter : @apirjsolacouro

Toutes nos vidéos bientôt sur Youtube.

Prochainement nous vous présenterons le nouveau site internet de notre association.

Des idées, des remarques...
pour faire vivre ce magazine ?
N'hésitez pas ! Contactez nous :
responsable.communication@apirjso.fr

Le mot du Président

La parution de ce premier numéro de Septembre 2018, correspond à l'ouverture d'une nouvelle ère pour notre association de venue « APIRJSO LA COURONNERIE » depuis le 31 mars dernier.

Après trois années d'une collaboration basée sur la confiance réciproque et des échanges fructueux entre nos deux Conseils d'Administration, le mandat de gestion qui nous liait, s'est concrétisé par un regroupement de nos établissements et services médico-sociaux, au sein de la même association.

Si la surdité, fondatrice de l'APIRJSO est, et restera, au cœur de nos préoccupations, il était important que notre action s'étende à d'autres formes de handicaps, y compris la dépendance ! En contractualisant avec la COURONNERIE, association amie et partageant les mêmes valeurs, nous répondions à une évolution préconisée par les pouvoirs publics concernant la diminution du nombre d'associations, afin de les rendre plus efficaces.

Avant d'apposer nos signatures sur les documents légaux, de nombreux mois de travail ont été nécessaires sous la conduite de Philippe BALIN, Directeur Général, l'ensemble de l'équipe du siège a dû faire face à un surcroît d'activité important afin que soient respectés les délais impartis. Merci à tous ces personnes pour leur implication.

Très sollicités également, nos administrateurs et adhérents ont attaché beaucoup d'intérêt à ce projet pour lequel ils se sont prononcés de façon quasi-unanime.

La fusion/absorption avec les « Sentiers de la Joie » se réalisera quelques semaines plus tard avec une belle unanimité réciproque, qui complétera notre implantation en Bourgogne-Franche-Comté.

Merci à tous ceux qui nous ont témoigné leur confiance et envers lesquels nous sommes désormais redevables pour l'accompagnement des personnes accueillies.

La toute nouvelle association gère aujourd'hui 25 établissements et services et accompagne plusieurs centaines de personnes, tout au long de leur parcours de vie.

L'arrivée de Monsieur Kristof COLLIOT en mai dernier, Responsable Communication, va permettre, désormais, de répondre à un manque qui avait été souligné par plusieurs personnes, regrettant l'absence d'information régulière sur la vie de notre association et les événements marquants de nos établissements. Cette lettre, ne sera bien sûr pas le seul moyen de communication. Nous utilisons aussi largement les réseaux sociaux, et le site internet qui va être entièrement refondu.

Grâce à ses réseaux l'actualité et en rencontrant les acteurs de la vie locale et nos partenaires, Kristof COLLIOT pourra rendre compte de ce qui touche à notre champ d'intervention pour une meilleure communication interne et externe. Merci à lui pour le travail réalisé depuis son arrivée.

Il est important que les lecteurs de ce magazine nous fassent connaître leurs impressions ainsi que des suggestions pour en améliorer la qualité.

Bonne lecture à tous !



Hommage à Brigitte CARRE

C'est le 13 novembre 1956 à Bizerte, en Tunisie, que Brigitte Carré de Lusancay voit le jour.

A tout juste trois ans, elle emporte avec elle le parfum fruité des orangers de son enfance pour suivre sa famille en France.

A 19 ans, elle interrompt ses études de droit pour entrer dans la police nationale, au sein des renseignements généraux à Paris.

C'est le début d'une brillante carrière qu'elle achèvera en qualité de commandant fonctionnel.

Son dévouement, son envie insatiable d'accompagner et son énergie débordante la poussent à s'engager activement au sein de nombreuses associations. C'est ainsi qu'à tout juste 20 ans elle prend la présidence de la Maison des Jeunes et de la Culture du Mée-Sur-Seine, et qu'elle participe à la création et au fonctionnement de multiples associations : l'AIGLE, Association d'Insertion GLOBALE, le SAT 77, Service d'Accompagnement Tutélaire 77, le FPL, Foyer Polyvalent de Loisir Claude Cordier. Elle est aussi un membre actif de l'Association des SOROPTIMIST Internationale.

Les aléas de sa vie professionnelle amèneront Brigitte à interrompre une partie de ses activités associatives en 2002 quand n Brigitte est nommée responsable du commissariat de Joué-Les-Tours. Elle quitte la police en 2009 après plusieurs blessures en service. C'est une nouvelle page de sa vie professionnelle qui se dessine.

Forte de sa carrière dans la police active et rencontrées au cours d'affaires criminelles, criminologie et devient psychologue à Liège et devient expert près de la à profit ses compétences de juriste au service de la justice. Toujours la vie associative locale, elle résidents en situation de handicap sein de l'ESAT Le Clair Logis de Sa bienveillance et sa grande d'être reconnue et appréciée en tant Formation en Soins Infirmiers (IFSI). d'entrée à l'ENA et organise des de Pick (dégénérescence fronto-temporale).



des liens qu'elle y avait tissés avec les victimes

Brigitte entreprend des études de psychoclinicienne. Elle se forme à l'hypnose Cour d'Appel d'Orléans, où elle met et son expérience professionnelle profondément impliquée dans accompagne et soutient les de l'APIRJSO, notamment au Oucques.

pédagogie lui ont aussi permis qu'enseignante dans les Instituts de Elle est membre du jury aux concours conférences, notamment sur la maladie

L'ensemble de sa carrière, riche et passionnante, lui a valu d'être nommée chevalier dans l'Ordre National du Mérite en mai 2009.

Brigitte allie une vie professionnelle, associative et syndicale bouillonnante à sa vie familiale tout aussi riche en rebondissements. A l'image d'une toile, tissée au fil du temps, entre tous les membres d'une famille élargie et étendue, elle a su construire une cellule familiale solide et unie avec son époux, Jean-Pierre, autour de principes et valeurs partagés.

Consciente de ses problèmes de santé, Brigitte souhaitait se consacrer davantage à ses proches. Bien que la maladie l'ait devancée, beaucoup de projets ont malgré tout émergé. Ils sont de ceux qui nous motivent, qui nous font réaliser qu'il y a tant de choses à vivre et qu'il nous faut profiter de chaque instant avec ceux que l'ont aime. Il s'agit là de son enseignement, à nous de le poursuivre et le transmettre, accompagné de son doux souvenir et sous son regard toujours bienveillant et rempli de tendresse.

L'ensemble de l'Association apporte tout son soutien et toute son amitié à la famille et aux proches de Brigitte.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APIRJSO-LA COURONNERIE

C'est le 21 Juin, que les adhérents de l'APIRJSO LA COURONNERIE se sont réunis, à Saint Pryvé Saint Mesmin à l'invitation du Conseil d'Administration pour l'Assemblée Générale.

Ce fut pour tous l'occasion de faire un bilan des activités, et du fonctionnement des services et établissements de notre association.

Chacun a pu se rendre compte du travail fourni cette année par les équipes de l'Association pour mener à bien les projets qui avaient été lancés.

Jean-Christian LOLMEDE, Président de l'APIRJSO LA COURONNERIE a d'ailleurs tenu à chaleureusement remercier l'ensemble des salariés de l'association pour leur engagement au quotidien aux côtés des personnes en situation de handicap que nous accueillons ou accompagnons dans nos établissements et services.



Visite de Stéphanie RIST

Madame Stéphanie RIST, Députée de la Première Circonscription du Loiret a répondu favorablement à l'invitation des administrateurs de l'APIRJSO LA COURONNERIE.

C'est avec plaisir que l'association l'a accueillie à l'ESAT de St Pryvé, afin d'y rencontrer les équipes et travailleurs.

Accompagnée de Monsieur LOLMEDE, Monsieur BALIN et plusieurs administrateurs, elle a pu échanger avec les travailleurs de l'ESAT.

Cette visite s'est poursuivie à l'IME de St Hilaire, où là encore, Madame RIST a pu écouter l'équipe et rencontrer les jeunes que nous accueillons.

Cette rencontre a été pour nous l'occasion de parler pêle-mêle des problématiques de recrutement de professionnels paramédicaux dans nos structures, des difficultés liées au suivi des travailleurs handicapés par la médecine de travail, mais aussi de notre vision entre autre sur la Loi ELAN (loi Logement).



Laura FLESSEL à Ingré



L'Association a été heureuse de répondre à l'invitation de la Mairie d'Ingré, lors de la venue de Laura FLESSEL, alors encore Ministre des sports, pour l'inauguration du City Stade «Marie-Amélie LEFUR».

C'est en présence de l'athlète handisport dont on ne compte plus les titres (3 médailles d'Or aux jeux paralympiques, 4 titres Mondiaux, et 2 titres Européens), et de nombreuses personnalités politiques du département que s'est déroulée cette inauguration.

L'évènement s'inscrivait dans le cadre de la démarche «Ex Aequo» qui a pour vocation de promouvoir le sport accessible à tous et toutes.

La ville d'Ingré a investi dans un équipement urbain de sport adapté à tous.

La Fête d'été de l'IME

Exceptionnel... C'est une véritable ferme qui s'est installée dans les jardins de l'IME à l'occasion de la fête de l'été de l'établissement.

Vache, chèvres, lapins, poules, cochon, et chevaux ont investi les pelouses pour le plus grand bonheur des jeunes, de leurs proches ainsi que de l'équipe. Sous un beau soleil, chacun a pu prendre dans les bras, caresser ou simplement admirer les animaux présents.

Beaucoup de participants ont pu profiter de la calèche adaptée qui a remporté un franc succès.



Cette journée fut aussi l'occasion d'échanger sur les difficultés de recrutement de professionnels paramédicaux, notamment lors de la venue de Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, et de Patrick PINAULT, Maire de St Hilaire St Mesmin.



Le Clair LOGIS fête ses 10 étés

Ce n'est pas tous les jours qu'un établissement a l'occasion de fêter ses dix ans.

Du coup à Oucques, les équipes ont mis les petits plats dans les grands, pour cette belle soirée des 10 ans du Clair Logis.

Bonne humeur, et belle ambiance au son de l'accordéon pour ce moment festif en présence des résidents, travailleurs, professionnels et leurs proches.



Barbecue à l'ESAT de St Pryvé

C'est sous un soleil de plomb, que l'ESAT de St Pryvé a lancé les festivités estivales de l'association avec son barbecue annuel.

L'ensemble des travailleurs et des équipes se sont retrouvés. Journée un peu particulière puisque c'est le dernier barbecue partagé avec les collègues de l'Entreprise Adaptée qui a désormais pris son envol. À l'invitation de Madame Vigneron, les personnels du siège ainsi que des membres des autres établissements et services étaient autour de la table.



Moment d'émotion...

L'ensemble de l'équipe de l'ESAT a profité de ce moment pour mettre à l'honneur Suzanne BURON, et la remercier chaleureusement pour son engagement et son énergie mis au service de l'ensemble de l'Association durant ces années de Présidence. Elle a permis que l'ESAT continue son activité et facilite l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les Familles se retrouvent au Foyer «Petit Pierre»

Projecteurs, paillettes et tapis rouge étaient de rigueur pour la Fête des Familles du Foyer «Petit Pierre» à Saint Amand en Puisaye.

C'est dans cette ambiance septième Art qu'une soixantaine de personnes, personnes accompagnées, famille et professionnels de l'établissement se sont retrouvés pour cette traditionnelle journée de rencontre et de convivialité.



La pluie n'a en rien limité la bonne humeur.

Musique et Chanson dans un décors de cinéma et un barbecue bon enfant exceptionnellement servi en intérieur.

Des échanges et des rencontres riches pour chacune et chacun, et des retours sur une année pleine de projets.

Un grand Bravo à l'équipe et aux personnes accueillies du foyer pour cette organisation digne d'une cérémonie de remise de prix.

CAIS'ignes Tome 3 : Les pompiers

Nous commençons à bien connaître les CAIS'ignes, cet outil développé par le CAIS afin de faciliter la communication avec les personnes sourdes ou malentendantes, financé par l'ARS Centre-Val de Loire.

Après les mots d'usages ou encore la santé, le troisième tome, tout juste imprimé, est sur les pompiers.

Cette fois, l'outil a été intégralement travaillé avec les sapeurs-pompiers d'Indre et Loir et du Loir et Cher, afin de leur permettre d'échanger avec une victime sourde.

L'équipe du CAIS a remis ce nouveau tome aux sapeurs-pompiers des

SDIS 37 et 41 lors d'un temps fort organisé au centre de Formation de Sapeurs-Pompiers du Loir et Cher à Vineuil, en

présence de Marie Amélie Le Fur.

Cette journée a été l'occasion de présenter l'outil et la démarche qui a permis de le mettre en place, mais aussi de seller un véritable partenariat, par la signature d'une convention entre les trois structures.



Portes Ouvertes à l'IRJS

Le mois de Juin, c'est la fin de l'année scolaire, et le moment pour l'IRJS «Raymond Barberot» d'ouvrir ses portes au public.

L'occasion pour chacun de venir à la rencontre des jeunes et des professionnels qui font vivre cet établissement durant toute l'année.

Le moment aussi de venir découvrir le travail et les activités organisés au sein de la structure, d'échanger sur les projets menés à bien, les stages réalisés par les jeunes.

Cette année, nous avons pu découvrir le travail mené par certains jeunes en inclusion, qui ont participé à la création d'une chanson signée, et qui se sont produits sur la scène de l'Astrolab à Orléans. (YouTube / Page la Fabrique à chanson - 2018 «Sans toi je pleure mon Amour»). Nous sommes aussi allés à la rencontre du «Petit Barberot», le journal réalisé entièrement par les jeunes de l'Institut.

Cette journée a aussi permis au public de venir découvrir les nouveaux locaux de l'IRJS à Saint Jean de la Ruelle.



HORIZON SAHEL

Horizon Sahel est une association humanitaire du Loir et Cher qui s'est fixé comme mission d'acheminer du matériel médical afin d'équiper des hôpitaux au Sénégal.

À leur demande, l'Association a rencontré, le 24 Juillet, le Docteur TALL, ORL à l'hôpital de St Louis.

Lors de cette première rencontre le CAIS a pu remettre au Dr TALL plusieurs appareils auditifs afin d'équiper des enfants au Sénégal.

Les associations ont pris l'engagement de se revoir afin d'envisager une collaboration à plus long terme concernant la prise en compte de la Surdit  et du handicap moteur.



Le prix de l'innovation du logement Social remis   France Loire pour son projet sur le site de l'IRESDA

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme Local de l'Habitat, Orl ans M tropole soutient la production de logements sociaux   travers, notamment, des aides financi res qu'elle apporte aux projets de cr ation et de r novation de logements sociaux r alis s sur son territoire. Ce r glement pr voit  galement la cr ation d'un prix de l'innovation annuel visant   impulser une dynamique dans la politique Habitat. Deux bailleurs

sociaux se sont distingu s, le 21 juin 2018, lors de la c r monie de remise des prix de cette premi re  dition. Parmi eux, le projet de la SA HLM France Loire s'est distingu  aupr s du jury. L'ancien site de l'IRESDA,   Saint-Jean-de-la-Ruelle, sera restructur  enti rement pour contribuer   la requalification et   la mixit  de l'habitat dans le quartier. Ce programme, en partenariat avec l'APIRJSO, pr voit 15 chambres, 11 logements sociaux et 1 colocation et permettra de loger les personnes sourdes et malentendantes. Luminosit  des pi ces, zones d'ombre, tablettes num riques dans les ascenseurs et autres nouvelles technologies de communication: l'ensemble du projet a  t  pens  pour favoriser la cohabitation interg n rationnelle, le vivre ensemble et r pondre aux contraintes li es au handicap (qui se traduit dans l'architecture et l'agencement du b timent).



3 Question à : Virginie DELALANDE



Virginie DELALANDE est la première avocate, sourde de naissance en France. Elle est désormais à la tête du cabinet de coaching «Handicapower». Vous avez pu découvrir son histoire dans le documentaire «L'éloquence des Sourds» diffusé cet été sur Arte. Elle a accepté de répondre à nos questions.

1- Comment et pourquoi avez vous accepté de participer au documentaire "L'éloquence des sourds" ?
Quel message souhaitiez vous passer ?

J'ai été contactée par Béatrice Schönberg qui produit des documentaires pour diverses chaînes. Elle avait vu le film "la famille Bélier" et souhaitait travailler sur le thème de la surdité.

Je ne souhaitais pas passer de message particulier. Chaque histoire, chaque vécu est différent, mais j'avais à coeur de témoigner que "oui, c'est possible! N'écoutez pas ceux qui tenteront de vous affirmer le contraire (souvent avec conviction d'ailleurs). Vous pouvez avoir un métier intéressant, être reconnu par vos pairs, peu importe votre handicap... Oui, c'est parfois difficile, non, le chemin n'est pas toujours rose, mais c'est possible...Écoutez vos rêves! Vous trouverez de vous même les moyens de les réaliser...

Et je souhaitais aussi d'une certaine façon montrer que la surdité pouvait aussi être synonyme de réussite, de bonheur, de haut niveau d'étude, d'intelligence, de normalité, d'humour etc...

2- Ce documentaire a généré beaucoup de réactions positives mais aussi négatives... Vous y attendiez vous ?
Comment l'expliquez vous?

Je m'attendais aux réactions positives comme négatives... C'est souvent le jeu lorsqu'il y a une médiatisation. De plus, sur un domaine comme la surdité, les personnes restent rarement neutres : soit elles partagent les ressentis, le vécu, soit quelque chose les dérange et elles s'y opposent... Et certaines choses ont parfois été interprétées d'une manière différente que le sens souhaité initialement... C'est humain!

Globalement, j'ai vraiment eu 98% de messages très positifs, certains m'ont beaucoup touchée d'ailleurs... En revanche, j'avais vraiment sous estimé le succès de ce documentaire qui a été un véritable carton pour Arte.

Comment je l'explique? Ce documentaire a eu de nombreux usages que je ne lui imaginai pas, au delà du simple sujet récréatif : il a permis de libérer la parole pour de nombreuses personnes, a servi de mode de sensibilisation dans les familles ou les entreprises, a été partagé entre professionnels de la surdité... Et il a eu un écho énorme aussi auprès des professionnels du droit qui ont salué la performance...

Les réseaux sociaux ont aussi créé un énorme effet boule de neige...

3- Vous avez créer Handicapower... Pouvez vous nous en dire plus ?

Avec plaisir.

Handicapower est le fruit d'un long cheminement personnel et professionnel.

J'ai longtemps eu du mal avec mon handicap... Ce qui était compliqué n'était pas tellement de l'accepter (ne pas pouvoir téléphoner, ne pas comprendre les conversations à plusieurs etc.), je n'avais pas le choix de toute façon donc pourquoi le refuser? Ce qui était vraiment difficile pour moi, c'était plutôt de savoir quelle était ma place dans la société, comment gérer ce handicap avec les autres et comment m'épanouir avec ma singularité.

Par conséquent, j'ai fait une grosse dépression il y a 10 ans et suis vraiment tombée très bas (pensées suicidaires, agoraphobie)... Plus rien ne me retenait à la vie... A cette époque, je pensais d'ailleurs que le handicap était l'une des raisons majeures de ce mal être...

J'ai donc commencé une thérapie avec une femme qui m'a aidé à remonter la pente, elle avait une telle bienveillance que cela m'a sécurisée et j'ai lâché peu à peu tout ce que je gardais tout au fond de moi. J'ai donc fait un énorme travail d'introspection et de remise en question, et je me suis aperçue de plusieurs choses, notamment que :

- Je ne m'aimais pas, je me critiquais beaucoup intérieurement,
 - Je ne me faisais pas confiance et attendais toujours l'approbation des autres,
 - Je mettais les autres sur un piédestal en me considérant comme inférieure parce que je n'entendais pas et donc les autres savaient forcément ou avaient entendu des choses que j'avais loupé...
- Mon handicap était en réalité 20% du problème! Ce qui n'allait pas était en réalité ma manière de voir le monde...

En parallèle, je suis tombée dans le développement personnel. Au début, je prenais ça pour le monde des bisounours, et j'avais beaucoup de mal à mettre ce que je découvrais en application... Mais malgré tout, ça me parlait, mon intuition me poussait vers ça, alors je partais (plusieurs mois parfois) mais toujours je revenais... Certaines personnes m'inspiraient vraiment, comme Tony Robbins, et petit à petit, des lumières s'allumaient dans mon esprit : je faisais des connexions avec ce que je découvrais en thérapie ou expérimentais dans la vraie vie...

Puis j'ai fait un coaching professionnel pour m'aider dans ma vie professionnelle... Et là, j'ai eu un véritable déclic... Toutes les pièces du puzzle se sont rassemblées, j'ai enfin compris quelles étaient les clés qui me manquaient pour m'épanouir dans ma vie...

De cette prise de conscience, en a découlé un grand bouleversement dans ma vie! J'ai quitté mon travail que j'adorais mais dans lequel je ne m'épanouissais pas, quitté une ville que je n'avais jamais aimé pour aller là où j'ai toujours rêvé de vivre etc... A partir de là, tout a changé! J'ai une vie que j'adore, je rencontre des gens incroyables, mon handicap me crée des opportunités professionnelles et personnelles inouïes. Je mesure chaque jour avec gratitude combien ma vie est riche et épanouie...

Puis j'ai commencé à partager toutes mes découvertes, je me suis rendue compte que nous étions nombreux à être perdus, à vivre des moments où nous avons l'impression de ne pas être à notre place etc...

De plus, le handicap, pour beaucoup de gens, a encore une connotation négative, ce qui me désole profondément...

Ce sont les raisons pour lesquelles j'ai créé Handicapower. Je travaille d'ailleurs très fort dessus et beaucoup de choses passionnantes se préparent...

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE et handicap



L'article 47 : les nouveautés

L'article 47 de loi handicap 2005-102 fixe les obligations en matière d'**accessibilité numérique**. Une Directive européenne publiée le 26 octobre 2016 a apporté de **nouvelles obligations**, transposées en droit français en **juillet 2018**. Tour d'horizon de ces nouvelles obligations...

Qui est concerné ?



SECTEUR PUBLIC

- ▶ **Personnes morales de droit public**
sauf médias audiovisuels
- ▶ **Personnes morales de droit privé**
avec Délégation Service Public



INTÉRÊT GÉNÉRAL

- ▶ **Personnes morales de droit privé à but non lucratif**
avec mission d'intérêt général
+ **Service essentiel au public**
et/ou Services pour personnes handicapées



GRANDES ENTREPRISES

dépassant un seuil de chiffre d'affaires fixé par décret

Quelles sont les obligations ?



PERMETTRE L'ACCÈS

- ▶ à tout type d'information sous forme numérique
- ▶ supports concernés : sites internet, intranet, extranet, applications mobiles, progiciels et mobilier urbain numérique



INFORMER / RENDRE PUBLIC

- ▶ déclaration d'accessibilité
- ▶ schéma pluriannuel sur 3 ans
- ▶ plan d'actions annuel
- ▶ mention clairement visible précisant le niveau de conformité aux règles d'accessibilité



ÉCOUTER / DIALOGUER

- ▶ permettre facilement aux usagers de signaler les manquements aux règles d'accessibilité

Que risque t-on ?

Jusqu'à **25 000€**



d'amende par an si aucune publication n'est faite
Refus d'aménagement raisonnable = discrimination

Les dates à retenir

Directive Accessibilité Web UE 2016/2102 :



- ▶ **janvier-décembre 2020** : 1^{er} contrôle annuel des sites internet
- ▶ **juillet-décembre 2021** : 1^{er} contrôle annuel des applications mobiles
- ▶ **23 décembre 2021** : 1^{er} rapport de la France à la Commission

